

Michaël Weber, président du parc naturel régional des Vosges du nord

by Le Moniteur - mardi, avril 14, 2009

<https://www.correspondances.fr/michael-weber-president-du-parc-regional-des-vosges/>

« Nos cafés bavards » réunissent les partisans d'un habitat alternatif »

Comment dégager un consensus dans un territoire associant les régions Alsace et Lorraine, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle, trois schémas de cohérence territoriale et 113 communes sur un territoire de 85 000 ha?

Poumon vert entre deux villes-portes - Sarreguemines et Strasbourg - le Parc doit faire face à une pression urbaine croissante. Nous avons embauché deux architectes conseil et un chargé de l'aménagement du territoire, qui interviennent auprès des collectivités et des privés pour limiter l'étalement urbain et maintenir un habitat de qualité. Ils préconisent un habitat groupé, déjà en œuvre dans trois lotissements en cours de construction à Reyersvillers (Moselle), Lohr et Dossenheim (Bas-Rhin), ou encore, la valorisation des grands volumes que présentent les granges et autres constructions villageoises traditionnelles.

Quel bilan tirez-vous de l'opération « *Habiter autrement* » lancée voici trois ans ?

La démarche connaît un nouvel essor avec l'organisation de « cafés bavards » qui réunissent les partisans d'un habitat alternatif – candidats à la construction, auto-constructeurs, architectes, artisans... Le succès de ces rencontres et la qualité des échanges témoignent d'un intérêt vif et parfois passionné pour la construction bois ou l'isolation au chanvre. La prochaine étape consistera à regrouper les acteurs économiques de la filière construction en un seul lieu – vraisemblablement à Bitche – pour présenter conjointement des offres constructives alternatives.

Quels travaux de préservation envisagez-vous sur les trois sites Natura 2000 (*) du parc ?

Les élus de ces trois sites ont toujours approuvé ces zonages, mais l'Etat tarde à débloquer les crédits nécessaires au financement des travaux. Nous envisageons d'assécher une partie des 600 étangs du parc pour éviter le réchauffement et la dégradation des ruisseaux qui les relie. L'Etablissement public foncier de Lorraine va acquérir certaines de ces parcelles, que nous transformerons en aulnaies ou en hêtraies. Nous lançons par ailleurs des appels à projets pour rénover de manière écologique une demi-douzaine de bâtiments communaux emblématiques. Soutenue par la Fondation du patrimoine, cette initiative fait appel au mécénat des entreprises du Parc. Des carriers figurent parmi les premiers candidats.

(*) Haute-Moder et affluents, Rochers et tourbières du Pays de Bitche et Vosges du Nord.